



**PROPOSITION DE RESOLUTION n°008-2021/PR  
portant création d'une Commission d'enquête parlementaire  
sur la flambée des prix des Produits de Première Nécessité (PPN)  
et des matériaux de construction dans la Région Sud-Ouest  
présentée par le Député IDEALSON,  
élu à Ampanihy-Ouest et consorts**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

L'explosion des prix des Produits de Première Nécessité et des matériaux de construction ne cesse d'interpeller tant les citoyens que les pouvoirs publics. Les dernières constatations des prix sur le marché présentent une hausse générale de tous les produits comprenant ceux du riz, du sucre, de l'huile ou encore du ciment. Ce phénomène touche l'ensemble du territoire malagasy notamment la Région Sud-Ouest qui en subit de plein fouet.

Malgré les efforts effectués par l'Etat, notamment au niveau du contrôle des prix auprès des grossistes et des détaillants, ainsi que la mise en place du State Procurement of Madagascar (SPM) chargé d'importer directement ces produits, nous constatons que ceux-ci n'ont pas réussi à inverser la hausse exorbitante des prix.

L'analyse parlementaire de cette situation requiert la création d'une Commission d'enquête parlementaire laquelle déterminera *in fine* le fonctionnement des mécanismes commerciaux et de distribution de ces produits et matériaux à la population. Elle mettra en évidence le chemin pris par les produits partant des producteurs ou/ et des importateurs jusqu'aux consommateurs en y incluant l'ensemble des intermédiaires potentiels (collecteurs, grossistes, distributeurs, etc...). Cette mission de contrôle apportera aussi la lumière sur les comportements irresponsables de certains opérateurs économiques profitant de la vulnérabilité du système étatique pour spolier la population et faisant croître ainsi le degré de précarité populaire.

Tel est l'objet de cette Proposition de Résolution.



**PROPOSITION DE RESOLUTION n°008-2021/PR  
portant création d'une Commission d'enquête parlementaire  
sur la flambée des prix des Produits de Première Nécessité (PPN)  
et des matériaux de construction dans la Région Sud-Ouest  
présentée par le Député IDEALSON,  
élu à Ampanihy-Ouest et consorts**

**L'Assemblée nationale**

*Vu la Constitution,*

*Vu l'Ordonnance n ° 2014-001 du 18 avril 2014 portant loi organique fixant les règles relatives aux fonctionnements de l'Assemblée nationale, modifiée par la Loi Organique n °2014-034 modifiant certaines dispositions de l'Ordonnance n °2014-001 portant loi organique fixant les règles relatives au fonctionnement de l'Assemblée nationale,*

*Vu l'article 173 du Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale,*

Consciente que présentement, Madagascar dépend grandement de l'importation des produits de première nécessité pour satisfaire les besoins de sa population ;

Considérant que la situation qui prévaut actuellement à Madagascar notamment dans la Région Sud-Ouest ne peut que produire le trouble dans la vie de la population ;

Considérant que l'Assemblée nationale se doit, par ses membres, de veiller à l'intérêt de la nation au bénéfice de ses citoyens ;

En application des articles 173 et suivants du Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale.

Après débats en séance plénière en date du .....

DECIDE

**Article unique**

1-La création d'une Commission d'enquête parlementaire sur la flambée des prix des Produits de Première Nécessité (PPN) et des matériaux de construction dans la Région Sud-Ouest.

Elle sera chargée de mener les investigations nécessaires en vue de faire la lumière sur ledit phénomène sous réserve des dispositions des articles 32 et 33 de l'Ordonnance n ° 2014-001 du 18 avril 2014 susvisée

2- La Commission est instituée suivant les dispositions légales et réglementaires en vigueur et présentera son rapport à l'Assemblée plénière comme le prévoit le Règlement Intérieur.

3- Recommande au Gouvernement, en vertu des dispositions constitutionnelles et légales en matière de contrôle de l'action du Gouvernement, de prêter main forte aussi bien en termes de moyens qu'en assistances techniques et logistiques à la Commission afin qu'elle puisse mener à bien ses missions.


Antananarivo, le


  
Député Sakaraha





IDEALSON  
Député élu dans le district  
d'Ampanihy-Ouest et consorts

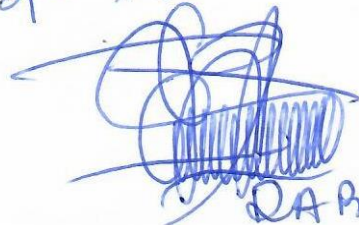
  
Député Théophile

  
LAKOTENIRINA Jimmy Joe

  
Régine CLAUDE RAHERIARISADONA

  
Député MARTIN VOHIBATO

  
NEOCHANTANZO PATRICE

  
DABENANA